



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du samedi 29 mars 2025

Invités présents :

Mme Anne-Marie d'ESTIENNE D'ORVES Maire des 9° et 10° arrondissements, Conseillère de la Métropole et représentant Mme Vassal Présidente de la Métropole

Mr Lionel ROYER-PERREAUT Conseiller d'arrondissement et Conseiller de la Métropole

Mr Claude FERCHAT Adjoint de la Mairie du 9-10 et délégué à la propreté

Mr Blaise ROSATO Adjoint de la Mairie du 9-10 et délégué à la sécurité

Mme Julia RENOSI Cheffe de projet du cabinet de Mme la Maire, accompagne les élus

Mr Didier REAULT Président du Parc National de Calanques et Vice président de la Métropole

Mme Sylvie HERMANT Conseillère d'arrondissement et représentant Mme Marguerite PASQUINI Conseillère Municipale en charge des relations avec les CIQ,

Mr Olivier FAYSSAT Député de la 6^{ème} circonscription de Marseille accompagné de Mme Eléonore BEZ Conseillère municipale et métropolitaine, de sa suppléante et de son assistant parlementaire

Invités absents excusés :

Mr Frédéric GUELLE Conseiller de la Métropole et Vice-président de la RTM

Mr Philippe YZOMBARD Président de la Confédération des CIQ

Mme Geneviève CANICAVE Présidente de la Fédération des CIQ du 9°arrondissement

Participation :

Nombres de personnes présentes : 30

Nombres de pouvoirs reçus : 3

L'absence de quorum au regard du nombre d'adhérents individuels et collectifs n'empêche pas la tenue de l'Assemblée Générale après son interruption (cf. statuts)

Mr Antoine RUIZ DE MENDOZA, président du Ciq de la Panouse ouvre la séance

1- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2024

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 10/02/2024 consultable en ligne sur le site web du Ciq de la Panouse, est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2- Rapport moral et d'activité de l'année 2024

Le président du Ciq fait un rappel des différentes actions conduites en 2024 (cf document ci-joint) et soumet au vote le rapport moral et d'activité qui est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3- Rapport financier 2024 et budget prévisionnel 2025

Le rapport financier met en évidence un équilibre de gestion pour l'année 2024 (cf. document ci-joint). Il est soumis au vote et est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le budget prévisionnel de l'année 2025 est soumis au vote et est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4- Vote des cotisations 2026

Le Président soumet au vote le montant des cotisations d'adhésion au Ciq de la Panouse pour l'année 2026

soit cotisation individuelle de 16 € par foyer,

et collective de 10 € par maison pour les lotissements.

Les montants des cotisations sont acceptés à l'unanimité.

5- Election du Conseil d'Administration

Cette élection doit se tenir tous les trois ans (cf. statuts). Le président soumet au vote la liste des candidats sortants et se représentant au Conseil d'Administration, ils sont au nombre de 11, il n'y a pas eu d'autres nouveaux candidats d'où un dernier appel à candidatures pour atteindre les quinze représentants, mais sans succès, l'AG accepte cette liste à l'unanimité pour un mandat de trois ans.

Les membres ainsi élus sont :

Appetiti Colette

Goury Michel

Chapus Jean Marc

Imbert Sophie

Collet Estelle

Le Mee Marie-Thérèse

Dequerd Marie Antoinette

Marti Odette

De La Roche Saint André Alice

Ruiz de Mendoza Antoine

Gizard Eliane

6- Débat avec l'assemblée et les élus (principaux échanges)

La parole est laissée dans un premier temps à **Mme Anne-Marie d'ESTIENNE D'ORVES** Maire des 9° et 10°arrondissements qui rappelle les bonnes relations avec le Ciq de la Panouse, elle se dit être toujours à l'écoute de nos sollicitations avec son équipe.

Mr Lionel ROYER-PERREAUT questionné sur les modifications du PLUI explique la démarche.

Au sujet de l'avenir de Beau Site (ancienne maison de retraite) il se dit partisan d'un projet qui convienne au quartier après concertation, il invite ainsi le Ciq à réfléchir sur le devenir de cet espace, à ce jour c'est le PLUI en vigueur qui s'applique, il n'y a pas eu à ce jour de demande de modification par la Ville, ce lieu est aujourd'hui préservé par la SCI propriétaire (gardien hébergé sur place).

Mr Lionel ROYER-PERREAUT apporte ensuite quelques précisions sur :

- le parking de la Gaye initialement prévu et qui ne sera pas prêt pour l'arrivée du tram fin 2025, d'où risque de saturation de véhicules en stationnement dans les alentours de ce terminus, il devrait y avoir à minima un lieu de stationnement provisoire de 30 places en attendant la libération de l'espace occupé par les bennes à ordures et futur emplacement du parking promis par la Métropole.

Il dit être fermement opposé à la ligne de tramway qui irait jusqu'à la Rouvière car absence de largeur sur le chemin de la colline St Joseph et report de la circulation vers l'allée des pins, ce que les habitants de ce secteur ne veulent pas. Il ne comprend pas qu'on reparle encore de ce projet qui avait été abandonné par la Métropole.

- le Boulevard Urbain Sud

la Mairie centrale s'oppose toujours à la poursuite du B.U.S en faisant recours sur recours, il avait bien proposé de créer une trémie pour passer sous le jardin de la Mathilde et les jardins familiaux, sans suite, pour le rond point de la Mathilde, d'après la Métropole le début des travaux est programmé au dernier trimestre de 2025, mais la question du foncier n'est pas encore réglée, tout comme pour les parcelles à acquérir le long du tracé du B.U.S (enquête parcellaire).

Mr Claude FERCHAT Adjoint à la propreté à la Mairie du 9-10 reste toujours à l'écoute pour relayer nos doléances auprès des services de la Métropole et obtenir des résultats satisfaisants pour les habitants, il se félicite des opérations de broyage des déchets verts réalisés à la demande du Ciq, celles-ci seront reconduites, sur la réorganisation de la collecte des ordures ménagères qui privilégie le tri sélectif (poubelles jaunes) et le compostage des déchets alimentaires, la situation s'est nettement améliorée.

Les élus présents ont aussi répondu à quelques questions :

* sur les **inondations** dans le vallon de la Panouse **Mr Didier REAULT** Vice Président de la Métropole et concerné au titre de Président du Parc National des Calanques, demande à être destinataire du dossier, il va voir ce qu'il peut faire au niveau des services de la Métropole pour faciliter une rencontre avec le Ciq et les riverains concernés.

* sur la **sécurité** :

- aux panousiens confrontés au problème des cambriolages **Mr Blaise ROSATO** Adjoint à la sécurité a répondu qu'il est indispensable de déposer plainte pour que les statistiques soient représentatives de la réalité et permettent l'augmentation de la présence policière, il signale aussi la Police Municipale est désormais basée pour le sud de la Ville à l'avenue Haifa (8°)

- concernant le non-respect du sens obligatoire au niveau du rond-point devant le terminus RTM nos élus n'ont pas de solution, nous avons déjà demandé la pose d'une caméra récente et qui fonctionne, mais Mr Lionel ROYER-PERREAUT nous précise que pour recourir au visionnage d'une caméra il faut un dépôt de plainte et une réquisition du Procureur de la République

* sur le **stationnement** :

- le président a ensuite lu à l'assemblée le courrier de la fille d'un couple résident à Happy Senior, qui signale que les voitures stationnées sur le trottoir le long de l'avenue de la Panouse en arrivant à Bellefontaine posent problème notamment lorsqu'on est en fauteuil roulant, Mme Anne-Marie d'ESTIENNE D'ORVES s'engage à faire poser des potelets pour empêcher ce stationnement anarchique, il n'est pas possible de goudronner la voie adjacente qui permet de passer (mais en très mauvais état) car elle est privée,
- le président présente aussi des photos de véhicules en stationnement sur le trottoir (au niveau du n° 68 de l'avenue de la Panouse qui gênent également le passage tout comme près de la sortie de l'impasse Belle Fontaine et à l'avenue de la Grand Gorge (virages avant la place Esquiros) où le risque est permanent (passage devenu étroit pour un véhicule de secours et absence de visibilité) les riverains qui stationnent leurs véhicules n'entendent pas ces arguments, la situation est tendue et le dialogue impossible

* au sujet des **trottinettes** pour la mise en place d'une station, la représentante de la Mairie signale qu'on a encore trop de problèmes avec ce type de véhicules et que la Ville pourrait même envisager de les supprimer

En guise de **conclusion** le président du Ciq remercie les participants à l'AG, habitants et élus, et les convie à l'apéritif.

Antoine Ruiz de Mendoza
Président du Ciq de la Panouse

Colette Appetiti
Secrétaire

.

PJ / Rapport moral et d'activités
Rapport financier et budget prévisionnel